



LICENCE PROFESSIONNELLE

Acoustique et Vibrations (LP AV)

PRESENTATION

Lieu de formation : Le Mans

Niveau de formation : BAC+3

Durée de la formation : 1 an

Crédits ECTS : 60

Nature : Diplôme national

Type de formation : Formation initiale - Formation continue - Formation en alternance

DESCRIPTION

La Licence Professionnelle Acoustique et Vibrations a été conçue de manière à répondre à l'évolution technique et technologique du métier de technicien supérieur spécialisé en mesures Acoustiques et Vibratoires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La licence a pour principaux objectifs de :

- former des spécialistes de niveau II dans le domaine de l'acoustique et des vibrations, capables d'intervenir dans les secteurs des transports, des services, des matériaux,
- offrir des compétences professionnelles en mesures et modélisations acoustiques et vibratoires,
- favoriser l'insertion en entreprise grâce à une formation comprenant des enseignements pratiques dispensés par des spécialistes de l'acoustique et des vibrations (enseignants-chercheurs et industriels), et un stage d'au moins 13 semaines en entreprise,
- permettre l'accès aux compétences professionnelles dans un environnement universitaire largement reconnu, au niveau national et international, pour sa recherche et ses enseignements dans le domaine de l'acoustique et des vibrations,
- mettre l'étudiant en relation directe avec la réalité du milieu professionnel par une implication forte du secteur de l'ingénierie industrielle dans la formation.

COMPÉTENCES ET APTITUDES DÉVELOPPÉES

Technicien supérieur spécialisé en mesures Acoustiques et Vibratoires.

Compétences ou capacités attestées :

- Réaliser des mesures acoustiques et vibratoires.
- Réaliser des simulations à l'aide de codes numériques d'acoustique et de vibration.
- Analyser le résultat de ces mesures ou simulations.



ADMISSION

Connectez-vous sur le site de [ecandidats](https://ecandidats.univ-lemans.fr) de Le Mans Université <https://ecandidats.univ-lemans.fr>.

Votre dossier sera examiné par le jury de la LP AV. Vous recevrez l'avis définitif du jury – Admis, Refusé, Admission sur liste complémentaire.

La LP concerne principalement les étudiants issus de :

- DUT 2^{ème} année ou BUT Mesures Physiques (MP)
- Licence AV de Le Mans Université
- BTS Audiovisuel option métiers du son

Cas particuliers :

- Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable le site de la formation continue (<http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes-et-validation-des-acquis.html>)
- Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la page internationale (<https://www.univ-lemans.fr/fr/international/venir-a-l-universite.html>)

POURSUITES D'ÉTUDES

La licence professionnelle permet d'obtenir rapidement une qualification professionnelle pour une insertion directe dans la vie active.

La LP ne prépare pas spécifiquement à une poursuite d'études en Master. Dans ce cas, une reprise en L3 générale devra être envisagée.

PERSPECTIVES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Tous les secteurs d'activités qui ont à se préoccuper du son et des problèmes liés aux bruits et vibrations :

- Bureaux d'études ou bureaux de contrôle
- Entreprises liées au transport
- Grands groupes dont la spécialité est l'acoustique et les vibrations industrielles

CONTACTS

Secrétariat : 02 43 83 36 23 - elisabeth.dubois@univ-lemans.fr
Responsable pédagogique : christophe.ayrault@univ-lemans.fr

Pour en savoir plus : <https://iags.univ-lemans.fr/fr/nos-formations/bac-1-a-bac-8-en-acoustique.html>